

REPUBLIKA Y'I BURUNDI
REPUBLIQUE DU BURUNDI

UMWAKA WA 18

N° 2/79

1 Ruhuhuma



18ème ANNÉE

N° 2/79

1 Février

UBUMWE — IBIKORWA — AMAJAMBERE

IKINYAMAKURU C'IBITEGEKWA
MU
BURUNDI

BULLETIN OFFICIEL
DU
BURUNDI

IBIRIMWO

A. — Ibitegetswe na Leta

<i>Italiki n'inomero</i>	<i>Impapuro</i>
29 décembre 1978. — N° 1/36.	
Décret-loi fixant le budget ordinaire de la République du Burundi pour l'exercice 1979	49
Tableau A. — Budget des voies et moyens pour l'exercice 1979	53
Tableau B. — Budget ordinaire des dépenses pour l'exercice 1979	60
29 décembre 1978. — N° 1/37.	
Décret-loi fixant le budget extraordinaire et	

SOMMAIRE

A. — Actes du Gouvernement

<i>Dates et nos</i>	<i>Pages</i>
d'investissement pour l'exercice 1979	81
Tableau A. — Budget des recettes extraordinaires 1979	82
Tableau B. — Budget extraordinaire / et d'investissement 1979	83
15 janvier 1979. — N° 100/6.	
Décret portant modalités particulières d'application du statut de la Fonction Publique aux agents de l'ordre judiciaire	50

A. — ACTES DU GOUVERNEMENT

Décret-loi n° 1 /36 du 29 décembre 1978 fixant le budget ordinaire de la République du Burundi pour l'exercice 1979.

Le Président de la République,

Vu le décret-loi n° 1/186 du 26 novembre 1976 portant organisation des pouvoirs législatif et réglementaire tel que modifié par le décret-loi n° 1/32 du 16 octobre 1978 ;

Vu la loi du 19 mars 1964 portant règlement Général sur la Comptabilité Publique de l'Etat, telle que modifiée par le décret-loi n° 1/171 du 10 décembre 1971 ;

Après avis conforme du Conseil des Ministres,
Sur proposition du Ministre des Finances,

Décérète :

TITRE PREMIER.

BUDGET DES RECETTES ET DES DEPENSES ORDINAIRES DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI.

Art. 1.

Les recettes ordinaires de la République du Burundi pour l'exercice 1979 sont évaluées globalement à la somme de 7.000.000.000 F Bu (SEPT MILLIARDS FRANCS BURUNDI).

Elles sont constituées par les recettes fiscales, domaniales, administratives, judiciaires, se répartissant conformément au tableau A ci-annexé.

Art. 2.

Il est ouvert pour les dépenses ordinaires de la République du Burundi pour l'exercice 1979 des crédits de paiement pour un montant total de 7.000.000.000 (SEPT MILLIARDS FRANCS BURUNDI) se répartissant conformément au tableau B ci-annexé.

TITRE DEUXIEME

DISPOSITIONS DIVERSES.

Art. 3.

Les impôts au profit de l'Etat existant au 31 décembre 1978 sont recouvrés pendant l'année 1979

d'après les lois, décrets, les tarifs et tout autres textes réglementaire qui en règlent l'assiette et la perception.

Art. 4.

Les cotisations établies à partir du 1^{er} Janvier 1979 sont rattachées à l'exercice 1979.

Art. 5.

Les autorisations d'engagement de dépenses ordinaires de la République du Burundi pour l'exercice 1979 sont évaluées à 7.775.769.268 FBu (SEPT MILLIARDS SEPT CENT SEPTANTE CINQ MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE NEUF MILLE DEUX CENT SOIXANTE HUIT FRANCS BURUNDI).

Art. 6.

Les paiements rattachés aux crédits de l'exercice 1979 sont autorisés jusqu'au 31 décembre 1979.

Les pièces des dépenses qui n'auront pas été ordonnancées et payées jusqu'au 31 décembre 1979 seront payées par priorité sur les crédits de l'exercice 1980.

Art. 7.

Le Ministre des Finances peut déléguer aux Gestionnaires de crédits des tranches de crédits pour une période déterminée ; compte tenu des nécessités de trésorerie, le Ministre des Finances ou son délégué est autorisé à étaler ou suspendre temporairement les paiements importants.

— Il peut éventuellement remettre des titres en paiement de créances, sans y attacher aucun avantage fiscal.

— En cas de moins-values des recettes escomptées il est autorisé à bloquer l'engagement des dépenses non fixes et obligatoires.

Art. 8.

Le Ministre des Finances est autorisé à effectuer au cours de l'exercice les virements de crédits que l'exécution du budget rendrait nécessaire ; il disposera dès l'établissement de la clôture de l'exercice un état récapitulatif des virements accordés pour approbation. Il est interdit à tout gestionnaire de crédits d'engager ou d'imputer une dépense en dépassement du crédit voté et accordé en application des dispositions des articles 2 et 7, alinéa 1.

Le Ministre des Finances est autorisé à prendre toute sanction ou mesure disciplinaire en cas de dépassement de crédits.

Art. 9.

Le Ministre des Finances peut autoriser le paiement d'acomptes préalablement à l'exécution des marchés de travaux, de transports et de fournitures.

Art. 10.

Dans le cas où l'exécution du Budget serait déficitaire, le Ministre des Finances est autorisé à émettre des bons de trésor à concurrence du déficit.

Il est de même autorisé à réaliser toutes opérations de consolidation et de conversion d'emprunts existants ; et d'accepter en souscription des nouveaux emprunts des titres échus ou à échoir.

Art. 11.

Le Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent décret-loi qui entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1979.

Fait à Bujumbura, le 29 décembre 1978

Jean-Baptiste BAGAZA,
Colonel.

Par le Président de la République,

Le Ministre des Finances,
Astère GIRUKWIGOMBA.

Vu et scellé du sceau de la République,

Le Ministre de la Justice,
Laurent NZEYIMANA.

Décret n° 100/6 du 15 janvier 1979 portant modalités particulières d'application du statut de la Fonction Publique aux Agents de l'Ordre Judiciaire.

Le Président de la République,

Vu le décret-loi n° 1/186 du 26 novembre 1976 portant organisation des pouvoirs législatif et réglementaire, tel que modifié par le décret-loi n° 1/32 du 16 octobre 1978

Vu spécialement en ses articles 9 et 10 la loi n° 1/185 du 1^{er} octobre 1976 portant Code de l'Organisation et de la compétence judiciaire tel que modifié à ce jour

Vu le décret n° 100/64 du 30 juin 1977, portant statut de la Fonction Publique, tel que modifié à ce jour

Sur rapport du Ministre de la Justice et du Ministre de la Fonction Publique,

Décrète :

Art. 1

A l'exception des auxiliaires de la Police Judiciaire des Parquets, régis par leur statut particulier, les agents de l'ordre judiciaire, tels que définis par l'article 9 du code de l'organisation et de la compétence judiciaires susvisés bénéficient du statut de la Fonction Publique selon les modalités particulières ci-après déterminées.

Art. 2.

Outre les devoirs généraux prescrits par les articles 8 et 11 du statut de la Fonction Publique sus-

visé, les agents de l'ordre judiciaire ont pour devoir de respecter de la façon la plus absolue le secret sur les documents contenus dans les dossiers qui leur sont confiés et sur les faits dont ils ont connaissance dans l'exercice de leurs fonctions, tant que ces documents et faits n'ont pas été rendus publics dans le cadre de débats judiciaires publics.

Art. 3.

Les agents de l'ordre judiciaire régis par le présent décret forment un cadre unique dont la terminologie, la hiérarchie et la rémunération sont fixées conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 4.

Les grades de recrutement sont ceux de :

Commis greffier ou commis de Parquet de 4^e classe
Greffier, secrétaire ou huissier de 6^e classe
Greffier, secrétaire ou huissier de 3^e classe

Les autres grades sont des grades d'avancement ou de promotion.

Art. 5.

Les candidats aux fonctions de commis greffier des tribunaux ou commis de Parquet doivent justifier de diplômes ou certificats délivrés à l'issue du cycle complet des études secondaires du degré inférieur ou de diplômes ou certificats admis en équivalence, d'un diplôme professionnel de secrétariat délivré par un établissement technique.

En cas de pénurie de candidats répondant aux exigences de l'alinéa précédent les commis peuvent

être recrutés après réussite d'un examen d'aptitude dont les modalités sont arrêtées par le Ministre de la Justice.

Art. 6.

Les candidats aux fonctions de greffier de tribunal de première instance et du travail, secrétaire de Parquet ou huissier, doivent justifier de diplômes ou certificats délivrés à l'issue du cycle complet de six années d'études secondaires, ou de diplôme, ou certificats assimilés.

En cas de pénurie de candidats répondant aux exigences de l'alinéa précédent, ces agents peuvent être recrutés après réussite d'un examen d'aptitude et dont les modalités sont arrêtées par le Ministre de la Justice.

Art. 7.

Les candidats aux fonctions de greffier des cours et de secrétaire de Parquets généraux doivent justifier d'un diplôme de fin de candidature portant sur un cycle de deux années d'études, délivré par l'Université ou les établissements assimilés.

En cas de pénurie de candidats répondant aux exigences de l'alinéa précédent ces agents peuvent être recrutés après réussite d'un examen d'aptitude dont les modalités sont arrêtées par le Ministre de la Justice.

Art. 8.

Les emplois de greffier de tribunal de résidence sont tenus par des agents ayant le grade de commis greffier de 3^e classe.

En cas de pénurie de candidats ayant atteint ce grade, ils peuvent être tenus par des commis greffier de 4^e classe.

Les emplois de greffier de tribunal de province sont tenus par des commis greffiers de 1^e classe, et à défaut, par des commis de 2^e ou 3^e classe.

Les fonctions de greffier-adjoint ou de secrétaire adjoint, prévues dans chaque juridiction ou Parquet sont assumées par l'agent du grade inférieur au grade du greffier ou secrétaire de la juridiction ou du Parquet.

Art. 9.

Tous les agents de l'ordre judiciaire sont affectés au service des juridictions par décision du Ministre de la Justice ou de son délégué selon les besoins du service.

La distribution des tâches entre les divers agents affectés à une juridiction ou à un Parquet est effectuée sous le contrôle du président de la juridiction et du Procureur responsable du Parquet.

Art. 10.

Pour l'application de l'article 24 du statut de la Fonction Publique, la notation au premier degré des agents de l'ordre judiciaire est assurée par le président de la juridiction et le procureur responsable du Parquet dont ils relèvent.

Art. 11.

Pour l'application de l'article 46 du statut de la Fonction Publique, les présidents des tribunaux de première instance sont compétents pour prendre à l'égard des agents de l'ordre judiciaire des juridictions de leur ressort la mesure immédiate de suspension par mesure d'ordre.

Le même pouvoir est délégué au Procureur de la République pour les agents de l'ordre judiciaire relevant de son autorité.

Le même pouvoir est exercé par le président de la Cour d'Appel et par le président de la Cour Suprême pour les agents affectés à leurs Cours, par le Procureur Général pour les agents affectés à son Parquet Général.

Art. 12.

Les agents de l'ordre judiciaire en fonction au moment de l'entrée en vigueur du présent décret seront classés au grade équivalent de la nouvelle hiérarchie dans la mesure où ils justifient des conditions d'accès aux catégories correspondantes. A défaut, ils seront soumis à une épreuve d'aptitude déterminée par le Ministre de la Justice.

Les agents qui se trouveront classés à un niveau inférieur à celui de leur rémunération antérieure continueront de bénéficier de cette rémunération jusqu'à ce qu'une promotion ait pour effet de l'atteindre ou de la dépasser, dans les conditions fixées par l'article 28 du statut de la Fonction Publique.

Art. 13.

Le Ministre de la Justice et le Ministre de la Fonction Publique sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 15 janvier 1979,

Jean-Baptiste BAGAZA
Colonel.

Par Le Président de la République,

Le Ministre de la Justice,
Laurent NZEYIMANA

Le Ministre de la Fonction Publique,
Damien BARAKAMFITYE

TABLEAU

fixant la terminologie, la hiérarchie et la rémunération des grades des agents de l'ordre judiciaire.

Hiérarchie	Terminologie	Traitement		Niveau de recrutement
		mensuel	annuel	
Catégorie de collaboration				
A 1	Greffier Secrétaire (1è classe) Huissier	19.250	231.000	
A 2	Greffier Secrétaire (2è classe) Huissier	16.917	203.000	
A 3	Greffier Secrétaire (3è classe) Huissier	15.167	182.000	Certificat de candidature ou équivalent
A 4	Greffier Secrétaire (4è classe) Huissier	13.417	161.000	
A 5	Greffier Secrétaire (5è classe) Huissier	12.250	147.000	
A 6	Greffier Secrétaire (6è classe) Huissier	11.083	133.000	Certificat des humanités compl. ou éq

Catégorie d'exécution				
AG 1	Commis greffier (1 ^{ère} classe) Commis de Parquet	10.500	126.000	
AG 2	Commis greffier (2 ^{ème} classe) Commis de Parquet	8.867	106.000	
AG 3	Commis greffier (3 ^{ème} classe) Commis de Parquet	7.583	91.000	
AG 4	Commis greffier (4 ^{ème} classe)	6.067	72.800	Certificat du cycle inf. des humanités ou diplôme de secrétariat

Vu pour être annexé au décret n° 100/6 du 15 janvier 1979 portant application du statut de la Fonction Publique aux agents de l'ordre judiciaire.

Bujumbura, le 15 janvier 1979.

Le Président de la République,
Jean-Baptiste BAGAZA,
Colonel.

Le Ministre de la Fonction Publique,
Damien BARAKAMFITIYE.

Par le Président de la République,
Le Ministre de la Justice,
Laurent NZEYIMANA.

TABLEAU A

BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR L'EXERCICE 1979.
RECAPITULATION.

TITRE 1.	PREVISION 1979	62	Santé Publique	20.130.000
12	Ministère du Plan	63	Affaires Sociales et Travail	73.000
			<i>TOTAL DES SERVICES</i>	
TITRE 5.			<i>SOCIAUX.</i>	<u>20.203.000</u>
52	Sécurité Nationale			
53	Intérieur			
54	Finances			
55	Commerce et Industrie			
56	Justice			
57	Information			
	<i>TOTAL DES SERVICES</i>			
	<i>GENERAUX.</i>			<u>6.648.489.400</u>
TITRE 6.				
61	Education Nationale			
			TITRE 7.	
		71	Agriculture et Elevage	40.041.000
		72	Travaux Publics	1.053.600
		73	Postes et Télécommunications	186.048.000
		74	Transports et Aéronautique	81.665.000
		75	Géologie et Mines	22.500.000
			<i>TOTAL DES SERVICES</i>	
			<i>ECONOMIQUES</i>	<u>331.307.600</u>
			<i>TOTAL DES MINISTÈRES.</i>	<u>7.000.000.000</u>

BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR L'EXERCICE 1979.

SECTEUR DES SERVICES GENERAUX.

MINISTÈRE DU PLAN.

123	3	299	Vente cahiers spéciaux des charges, etc..	<u>2.104.005</u>
-----	---	-----	---	------------------

SECURITE NATIONALE

FORCES ARMEES.

520	3	291	Prestation de M.O. et matériel	—
520	3	600	Retenues disciplinaires et extraordinaires	—
520	3	311	Permis de vente d'armes à feu et de munitions	—
520	3	312	Permis de ports d'armes (P.P.A.)	109.500
520	3	313	Permis de conduire et duplicatas	496.650
520	3	460	Amendes transactionnelles (roulages et autres)	7.624.845
520	3	292	Recettes du service anti-incendie	—
520	3	700	Autres recettes	356.446
			<i>TOTAL DE LA SECURITE NATIONALE (FORCES ARMEES).</i>	<u>8.587.441</u>

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR.

Direction de la Population.

533	3	521	Vente de livrets d'identité	—
533	3	522	Délivrance d'attestations d'immatriculation et de cartes d'identité pour étrangers	378.900
533	3	523	Légalisation de signatures, actes de notoriété et attestations diverses	—

533	3	291	Prestations (constats, etc...)	—
533	3	600	Retenues disciplinaires	—
533	3	700	Autres recettes	—
<i>Sous-total</i>				<u>378.900</u>

Direction de l'Immigration et Emigration.

534	3	511	Délivrance de passeports	—
534	3	512	Délivrance de laissez-passer	—
534	3	513	Délivrance de visas et permis d'entrée, de séjour et de retour	9.693.375
534	3	700	Autres recettes	119.355
<i>Sous-total</i>				<u>9.812.730</u>

TOTAL DU MINISTERE DE L'INTERIEUR.10.191.630**MINISTERE DES FINANCES.****Direction de la Comptabilité.**

544	3	111	Recouvrement des déficits des Comptables, excédents de caisse, régularisations diverses	1.000.000
544	3	112	Non-valeurs	52.000.000
544	3	113	Revenus du portefeuille	20.000.000
544	3	114	Produits du rapatriement des monnaies, différence de change, bénéfice de la frappe des monnaies divisionnaires, vente de caisses et sacs à monnaies	—
544	3	115	Revenus de fonds prêtés	—
544	3	116	Intérêts sur sommes dues au Trésor	—
544	3	299	Vente de cahiers spéciaux de charge	—
544	3	117	Amendes et confiscations en matière d'infraction à la législation financière (perçues par la B.R.B.)	—
544	3	118	Quote-part dans les résultats du Régie	—
544	3	600	Retenues disciplinaires	—
544	3	811	Remboursement au Gouvernement des intérêts dûs par la REGIDESO sur le prêt A.I.D.	—
544	3	812	Remboursement au Gouvernement des intérêts dûs par l'OCIBU sur le prêt A.I.D.	—
<i>Sous-total</i>				<u>73.000.000</u>

Direction des Impôts.

547	1	311	Impôt sur le gros bétail (I.B.) exercice antérieur	—
547	1	312	Impôt sur le gros bétail (I.B.) exercice courant	—
547	1	341	Impôt sur les bicyclettes (I.V.) exercice antérieur	—
547	1	342	Impôt sur les bicyclettes (I.V.) exercice courant	—
547	1	321	Impôt foncier bâti	16.521.000
547	1	322	Impôt foncier non bâti	3.096.000
547	1	331	Impôt sur les véhicules à moteur	22.717.000
547	1	351	Impôt réel sur les bateaux	1.857.000
547	1	352	Impôt réel sur les embarcations	1.032.000
547	1	211	Taxe forfaitaire sur les rémunérations	43.369.000
547	1	231	Accroissements et amendes sur impôts	12.391.000
547	1	221	Impôt sur les revenus locatifs	36.141.000
547	1	222	Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers	51.630.000
547	1	212	Impôt sur les revenus des Sociétés	583.509.265
547	1	213	Impôt sur les revenus de entreprises commerciales agricoles et industrielles	129.390.000

547	1	223	Impôts sur les rémunérations et revenus professionnels des personnes physiques	619.913.000
547	1	224	Impôts sur les revenus des professions libérales	6.313.000
547	1	233	Autres recettes (vente plaques, formulaires)	1.500.000
547	2	300	Taxes sur transactions	413.367.000
<i>Sous-total</i>				<u>1.942.746.265</u>

Direction des Douanes.

548	2	111	Droits fiscaux	1.430.000.000
548	2	112	Droits d'entrée	80.000.000
548	2	113	Amendes et divers sur droits d'entrée	2.200.000
548	2	121	Droits de sortie sur le café	1.400.000.000
548	2	122	Droits de sortie sur le coton	—
548	2	123	Droits de sortie sur le thé	1.500.000
548	2	124	Droits de sortie sur autres produits végétaux	200.000
548	2	131	Droits de sortie sur les peaux brutes	3.000.000
548	2	132	Droits de sortie sur les autres produits animaux	8.000.000
548	2	140	Droits de sortie sur produits minéraux	50.000.000
548	2	150	Droits de sortie sur autres produits et marchandises	300.000
548	2	160	Amendes et divers sur droits de sortie	100.000
548	2	170	Taxe de statistique	165.000.000
548	2	181	Taxe de sélection	800.000
548	2	182	Taxe cotonnière	—
548	2	183	Taxe d'enregistrement de l'ivoire	2.500.000
548	2	191	Recettes des entrepôts	5.000.000
548	2	192	Redevances pour travaux extraordinaires	300.000
548	2	194	Frais d'administration	50.000
548	2	195	Vente des registres et imprimés	3.000.000
548	2	196	Produits de 6 % sur ventes publiques	50.000
548	2	197	Produit partiel des ventes publiques	10.000.000
548	2	198	Recettes accidentelles	1.300.000
548	2	201	Taxe de consommation sur bière de production locale	1.300.000.000
548	2	202	Taxe de consommation sur eaux et limonades de production locale	15.000.000
548	3	126	Taxe péage route	5.000.000
548	2	184	Fonds routier	120.000.000
548	2	199	Taxe forfaitaire	950.000
<i>Sous-total</i>				<u>4.604.250.000</u>

TOTAL DU MINISTERE DES FINANCES.6.619.996.265**Direction du Commerce Intérieur.**

552	3	321	Licences pour importation et la vente de boissons alcoolisées	700.000
552	3	322	Licences d'achat de produits végétaux (café) (y compris licence d'usinage)	370.500
552	3	323	Permis de commerce ambulant	350.000
552	3	294	Recettes à résulter de la vérification des poids et mesures	—
552	3	328	Autres droits fixés à percevoir lors de la délivrance des documents prévus pour la législation ou la réglementation en matière d'exercice des activités commerciales (agrément, permis, autorisation d'exploitation, etc...)	400.000
552	3	460	Amendes transactionnelles infligées par O.P.J. autres que ceux des Forces Armées pour les infractions en matière économique.	2.500.000

TOTAL DU MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.4.320.500

MINISTERE DE LA JUSTICE.

Direction de l'Organisation Judiciaire.

562	3	296	Produit de 6 % sur ventes publiques	—
562	3	410	Droits fixes et proportionnels d'enregistrement	86.000
562	3	420	Frais de Justice	2.500.000
562	3	430	Droits proportionnels sur les sommes allouées aux parties civiles	1.800.000
562	3	440	Recettes sur les copies de jugements et de procès-verbaux	320.000
562	3	450	Amendes judiciaires par jugements des tribunaux et confiscations	1.500.000
562	3	460	Amendes transactionnelles infligées par O.M.P. et O.P.J. autres que ceux des Forces Armées	1.400.000
562	3	480	Exploits d'huissiers, protêts, etc..	—
562	3	490	Extraits de casier judiciaire, attestation de non-poursuite, etc..	200.000
562	3	531	Dépôts des actes de sociétés et de procurations	240.000
562	3	532	Immatriculation et inscription au registre du commerce	—
562	3	600	Retenues disciplinaires	—
562	3	700	Autres recettes	3.000.000
<i>Sous-total</i>				<u>11.046.000</u>

Direction du Contentieux.

563	3	297	Abonnements au B.O.B. et insertions payantes	600.000
563	3	470	Recettes des services pénitentiaires (produits des ateliers des prisons)	—
563	3	541	Législation de signature, copie et extraits d'actes d'Etat - Civil	10.000
563	3	542	Actes notariés (Office notarial de Bujumbura)	200.000
563	3	543	Droits proportionnels sur actif brut des successions	—
563	3	600	Retenues disciplinaires	—
563	3	700	Autres recettes	21.000
<i>Sous-total</i>				<u>831.000</u>

TOTAL DU MINISTERE DE LA JUSTICE.

11.877.000

MINISTERE DE L'INFORMATION.

Direction de la Presse.

572	3	295	Vente de journaux d'information	—
TOTAL DU MINISTERE DE L'INFORMATION				—
TOTAL DES SERVICES GENERAUX				<u>6.648.489.400</u>

SECTEUR DES SERVICES SOCIAUX.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE.

Direction de l'Enseignement Primaire et Normal.

612	3	211	Abonnements aux bus scolaires et assurances	—
612	3	212	Minérval payé par de non-nationaux	—
612	3	213	Quote-part des frais d'entretien d'élèves internes non-nationaux	—
612	3	700	Autres recettes	—
<i>Sous-total</i>				<u>—</u>

Direction de l'Enseignement Secondaire et Supérieur.

613	3	211	Abonnements aux bus scolaires et assurances	—
613	3	212	Minérval payé par des non-nationaux	—

613	3	213	Quote-part des frais d'entretien d'élèves internes non-nationaux	—
613	3	700	Autres recettes	—

Sous-total

Direction de l'Enseignement Technique et Agricole.

614	3	211	Abonnements aux bus scolaires et assurances	—
614	3	212	Minerval payé par les non-nationaux	—
614	3	213	Quote-part des frais d'entretien d'élèves internes non-nationaux	—
614	3	700	Autres recettes	—

Sous-total

TOTAL DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE.

Direction de l'Organisation Médicale.

622	3	221	Recettes des laboratoires	800.000
622	3	222	Frais d'hospitalisation, frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et consultations médicales (factures ou perçus par remise de tickets)	15.000.000
622	3	223	Location d'ambulances	—
622	3	224	Retenues pour soins de santé aux ayants droits du Gouvernement	3.500.000
622	3	225	Versement de quote-part d'honoraires des Médecins s/statut et assimilés	800.000
622	3	600	Retenues disciplinaires	30.000
622	3	700	Autres recettes	—

TOTAL DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

20.130.000

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL.

633	3	341	Renouvellement permis de travail et amendes	73.000
<i>Sous-total</i>				73.000

RECETTES TOTALES DES SERVICES SOCIAUX

20.203.000

SECTEURS DES SERVICES ECONOMIQUES.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET ELEVAGE.

Direction de l'Agronomie.

712	3	123	Permis de récoltes	—
712	3	131	Recettes des Fermes et Laiteries de l'Etat (RANDA, etc...)	—
712	3	132	Produits des exploitations agricoles et fruits	—
712	3	133	Recettes provenant de la vente de produits	94.000
712	3	291	Prestations de main d'œuvres et matériel	650.000
<i>Sous-total</i>				744.000

Direction de la Santé Animale.

718	3	231	Inspection sanitaire des viandes et taxes d'abattage dans les abattoirs et sur les marchés publics	2.300.000
718	3	232	Recettes des soins vétérinaires et des vaccins	270.000

718	3	233	Inspection sanitaire des viandes importées	47.000
718	3	327	Patentes des marchands de gros et petit bétail	410.000
718	3	700	Autres recettes	—
<i>Sous-total</i>				<u>3.027.000</u>

Direction des Affaires Foncières et du Cadastre.

713	3	116	Intérêts sur les sommes dues au Trésor	540.000
713	3	134	Location de terrains domaniaux	8.000.000
713	3	135	Vente de parcelles et de terrains	2.000.000
713	3	241	Frais de mesurage et de bornage	500.000
713	3	242	Extraits cadastraux	30.000
713	3	551	Droits fixes et proportionnels d'enregistrement et frais de copies, achats, etc..	15.000.000
713	3	700	Autres recettes	200.000
<i>Sous-total</i>				<u>26.270.000</u>

Direction des Eaux et Forêts.

714	3	121	Frais de pêche (Industrie et artisanal)	9.400.000
714	3	122	Perm's de chasse	—
714	3	124	Permis de coupe bois	600.000
714	3	132	Recettes provenant des stations forestières	—
714	3	291	Prestations de M.O. et de matériel	—
714	3	700	Autres recettes	—
<i>Sous-total</i>				<u>10.000.000</u>

TOTAL DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE40.041.000**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'EQUIPEMENT ET DU LOGEMENT.****Direction des Bâtiments Civils.**

722	3	118	Recettes provenant des regies « CHAUX »	—
722	3	132	Produits des Ateliers	—
722	3	134	Revenus locatifs et divers	180.000
722	3	251	Recettes du Laboratoires des T.P.	250.000
722	3	252	Recettes du service des vidanges	20.000
722	3	331	Autorisation de bâtir	600.000
722	3	600	Retenues disciplinaires	—
722	3	700	Autres recettes	128.000
<i>Sous-total</i>				<u>1.053.600</u>

TOTAL DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS1.053.600**MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.****Direction des Postes.**

732	3	271	Taxes d'Affranchissement, Taxes sur Mandats et Colis	24.000.000
732	3	272	Location de Boîtes Postales (Abonnement)	2.400.000
732	3	273	Produits des Chèques Postaux	290.000
732	3	274	Bonifications versées par les services Postaux étrangers	22.000.000

732	3	275	Produits de la vente de timbres aux Collectionneurs	—
732	3	276	Commission sur la vente des « Timbres Pension »	9.000
732	3	600	Retenues disciplinaires	—
732	3	700	Autres recettes	340.000

Sous-total

49.000.000

733	3	281	Redevance sur appareils récepteurs et émetteurs radio-électriques	48.000
733	3	282	Taxes sur télégrammes internes	400.000
733	3	283	Taxes sur télégrammes internationaux	7.000.000
733	3	284	Redevances d'abonnement au réseau téléphonique y compris frais d'installation et de racomode ment) et location d'appareils supplémentaires	4.000.000
733	3	285	Taxes sur communications téléphoniques internes	20.000.000
733	3	286	Taxes sur communications téléphoniques internationales	14.000.000
733	3	287	Redevances d'abonnement au réseau Télex	48.000
733	3	288	Taxes sur communications Télex	20.000.000
733	3	289	Quote-part à recevoir des administrations étrangères	—
733	3	298	Autres recettes des télécommunications (adresses télégraphiques, publicité dans l'annuaire, divers)	100.000
733	3	280	Recettes sur Télex — Téléphones et Télégrammes officiels	71.500.000

Sous-total

137.048.000

TOTAL DU MINISTERE DES COMMUNICATIONS.

186.048.000

MINISTERE DE L'AERONAUTIQUE ET DES TRANSPORTS.**Direction du S.T.B.**

742	3	119	Indemnités versées par les cics d'Assurance	159.000
742	3	139	Vente de véhicules déclassés et de pièces	3.000.000
742	3	261	Recettes des transports publics	600.000
742	3	262	Redevances de l'Inspection technique des véhicules	1.000.000
742	3	263	Frais d'expertise	4.000
742	3	600	Retenues disciplinaires	—
742	3	700	Autres recettes	400.000
<i>Sous-total</i>				5.163.000

Direction de l'Aéronautique.

743	3	136	Taxes d'atterrissage et redevances connexes	60.000.000
43	3	136	Taxes d'embarquement	16.000.000
743	3	138	Redevances de location de bureaux, locaux et d'installation à usage divers	302.000
743	3	291	Prestation de M.O. et de matériel	—
743	3	600	Retenues disciplinaires	—
743	3	700	Autres recettes	200.000
<i>Sous-total</i>				76.502.000

TOTAL DU MINISTERE DE L'AERONAUTIQUE ET DES TRANSPORTS.

81.665.000

MINISTERE DE LA GEOLOGIE ET MINES.

754	3	125	Taxes sur extraction de sable, pierres et divers, sur fabrication de briques, tuiles et chaux	7.500.000
754	3	324	Licences pour recherches minières	—

754	3	325	Redevances pour exploitations minières	4.000.000
754	3	700	Autres recettes	11.000.000
<i>TOTAL DU MINISTERE DE LA GEOLOGIE ET MINES.</i>				<u>22.500.000</u>
<i>TOTAL DES SERVICES ECONOMIQUES.</i>				<u>331.307.600</u>
<i>TOTAL GENERAL DES MINISTERES.</i>				<u><u>7.000.000.000</u></u>

TABLEAU B.

BUDGET ORDINAIRE DE DEPENSES POUR L'EXERCICE 1979.

RECAPITULATION.

TITRE 1.

10	Présidence de la République	396.076.449
12	Plan	21.803.449

TITRE 5.

51	Affaires Etrangères et Co- opération	479.251.912
52	Sécurité Nationale	1.726.863.866
53	Intérieur	195.735.821
54	Finances	1.242.114.977
55	Commerce et Industrie	24.805.295
56	Justice	228.402.958
57	Information	111.024.946
58	Fonction Publique	64.528.474
<i>TOTAL DES SERVICES GENERAUX</i>		<u><u>4.470.608.147</u></u>

TITRE 6.

61	Education Nationale	1.587.773.847
62	Santé Publique	396.503.273

63	Affaires Sociales et du Tra- vail	63.418.927
64	Jeunesse, Sports et Culture	25.455.687
<i>TOTAL DES SERVICES SOCIAUX</i>		<u><u>2.073.151.734</u></u>

TITRE 7.

71	Agriculture, Elevage et Dé- veloppement Rural	364.401.583
72	Travaux Publics, Equipe- ment et Logement	530.647.615
73	Postes et Télécommunica- tions	87.049.951
74	Transports et aéronautique	191.538.400
75	Géologie et Mines	38.371.838
<i>TOTAL DES SERVICES ECONOMIQUES</i>		<u><u>1.212.009.387</u></u>
<i>TOTAL GENERAL DES MINISTERES.</i>		<u><u>7.775.769.268</u></u>

TITRE 1.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE.

A. SECRETARIAT GENERAL.

Cabinet Politique.

100	0	10	0	Indemnités de charge du personnel politique	32.000.000
100	0	50	0	Contributions aux frais de fonctionnement du Parti	134.545.516
100	0	54	2	Fonds d'Assistance Sociale	13.700.000
					<u><u>179.815.516</u></u>

Cabinet Administratif.

101	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	7.822.154
101	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	7.000.000
101	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	6.800.000
101	0	28	1	Frais d'entretien des dépendances du Palais	12.000.000

101	0	28	2	Achat de décorations	2.000.000
101	0	29	1	Frais de réceptions	7.000.000
101	0	29	2	Frais d'organisation de festivités	—
					<u>42.622.154</u>
<i>TOTAL SECRETARIAT GENERAL.</i>					<u>222.437.670</u>

B. MINISTERE CHARGE DES AFFAIRES DE LA PRESIDENCE**Cabinet du Ministre.**

110	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	4.995.588
110	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	1.200.000
110	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	2.000.000
110	0	30	1	Voyages officiels à l'étranger	123.500.000
110	0	19	0	Soins de santé à l'étranger	10.000.000
110	0	30	2	Rapatriement des étudiants	12.000.000
110	0	30	3	Voyages des Diplomates	10.000.000
110	0	31	0	Missions à l'intérieur du Pays	7.500.000
					<u>171.195.588</u>

S C O G.

111	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.933.979
111	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	359.212
111	0	20	0	Matériel, frais de fonctionnement et fournitures diverses	150.000
					<u>2.443.191</u>

TOTAL DU MINISTERE CHARGE DES AFFAIRES DE LA PRESIDENCE.173.638.779**TOTAL GENERAL DE LA PRESIDENCE.**376.076.449**MINISTERE DU PLAN.****Cabinet du Ministre.**

120	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	485.494
120	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	1.174.661
120	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
120	0	75	5	Frais d'information et de documentation	—
120	0	27	4	Frais d'organisation de la Table Ronde	P.M.
					<u>1.810.155</u>

Direction Générale de la Planification.

121	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.728.818
121	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	78.429
121	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
121	0	75	3	Impression du plan quinquennal 1978-1982	1.000.000
					<u>2.957.247</u>

Direction des Etudes et Statistiques.

122	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	2.824.190
122	0	12	0	Rémunération et indemnités du personnel sous-contrat	7.228.262
122	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	1.000.000
122	0	33	0	Frais d'entretien de véhicules de service	—
					<u>11.052.452</u>

Direction Générale de la Programmation.

123	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.011.100
123	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	869.243
123	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
					4.030.343

Direction de l'Administration des Projets.

124	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	840.686
124	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	1.012.566
124	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	100.000
124	0	33	0	Frais d'entretien et assurance de véhicules officiels	—
					1.953.252

TOTAL GENERAL DU MINISTERE DU PLAN.

21.803.449

TITRE 5.**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION.****Cabinet du Ministre.**

510	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	934.928
510	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	—
510	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
510	0	28	8	Frais pour valise diplomatique	600.000
					1.743.928

Direction Générale pour l'Administration et des Projets.

511	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	596.567
511	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
					746.567

Direction de l'Administration.

512	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.533.840
512	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	4.615.753
512	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	300.000
					6.449.593

ORGANISATIONS INTERNATIONALES.

512	0	18	1	Contribution au coût des Assistances Techniques de l'ONU	2.000.000
512	0	18	2	Contribution au coût des Assistances bilatérales	17.000.000
512	0	36	0	Contribution aux déplacements des Experts du PNUD	2.000.000
512	0	40	1	Contribution à l'O.N.U.	7.444.237
512	0	40	2	Contribution au PNUD	1.693.208
512	0	40	3	Contribution à l'UNESCO	1.968.330
512	0	40	4	Contribution à l'O.M.S. et FISE	801.990
512	0	40	5	Contribution à la F.A.O.	1.468.620
512	0	40	6	Contribution au CCD	929.022
512	0	40	7	Contribution au programme du H.C.R.	150.000
512	0	40	8	Contribution à l'UNICEF	300.000
512	0	40	9	Contribution du Burundi à l'ONUDI	135.700
512	0	41	0	Contribution au GATT	—
512	0	41	1	Contribution à l'O.U.A.	6.568.451
512	0	41	2	Contribution au marché commun et aux ACP	850.000

512	0	41	3	Contribution à l'AUDECAM	—
512	0	41	4	Contribution au Comité de libération de l'O.U.A.	1.974.934
512	0	42	1	Contribution à l'Union Postale Universelle	709.280
512	0	42	2	Contribution à l'Union Internationale des Télécommunications	3.918.400
512	0	42	3	Contribution à l'O.A.C.I.	886.426
512	0	42	4	Contribution à l'O.M.M.	840.060
512	0	42	5	Contribution au B.I.T.	1.432.350
512	0	42	6	Contribution à l'O.I.C.P. « INTERPOL »	551.800
512	0	42	7	Contribution lutte anti-acridienne	2.661.856
512	0	42	8	Contribution à l'Agence de Coopération Technique et Culturelle	2.338.690
512	0	42	9	Contribution Projet KAGERA	12.000.000
512	0	43	1	Contribution au Comité Africain d'Aviation Civile (CAFAC)	—
512	0	43	2	Contribution au Bureau International des Tarifs Douaniers (B.I.D.T.)	—
512	0	43	3	Contribution volontaire au Comité Internationale de la Croix Rouge	100.000
512	0	43	5	CAMES	—
512	0	43	6	Contribution à l'U.P.A.F.	—
512	0	43	7	Etude E.E.G.L.	5.500.000
512	0	43	8	C.E.P.G.L.	38.645.160
512	0	43	9	Contribution à l'I.D.P.	—
512	0	76		Contribution aux dépenses locales du PNUD	2.274.212
512	0	76	2	Contribution aux dépenses locales du Bureau de l'Information de Nations-Unies	398.000
512	0	44	0	Contribution à la Gestion des Ports Est-Africain	P.M.
512	0	44	1	CAFRAD	—
512	0	80	1	Contribution aux dépenses du PNUD	—
512	0	44	2	Contribution aux dépenses de CRADAT	—
512	0	44	3	Contribution à l'OMT	—
512	0	44	4	Contribution à l'A.O.A.P.C.	—
512	0	44	5	Contribution au CPAFAC	1.055.326
512	0	44	6	Contribution ADA PRO CO	—
512	0	44	7	Contribution OMBI	—
512	0	44	8	Contribution PNUAP	100.000
					<u>118.696.052</u>
TOTAL DE LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION.					<u><u>125.145.645</u></u>

Direction des Relations Publiques, Traités et Documentation.

513	0	11	0	Traitement et indemnité du personnel sous-statut	2.184.692
513	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	1.000.000
					<u>3.184.692</u>

Direction du Protocole.

514	0	11	0	Traitement et indemnités du personnel sous-statut	2.528.000
514	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	—
514	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	450.000
					<u>2.978.000</u>

Direction Générale de l'Afrique, L'Asie, Amérique Latine et l'Océanie.

515	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	795.333
515	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	240.000
					<u>1.035.333</u>

Services Extérieurs.

516	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	123.901.888
516	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	39.000.000
516	0	16	5	Loyers d'immeubles à usage d'habitation	61.000.000
516	0	19	0	Soins de santé	7.000.000
516	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	13.000.000
516	0	29	1	Frais de réceptions	9.000.000
516	0	30	4	Voyages officiels et consultations	6.000.000
516	0	33	0	Entretien des véhicules officiels	12.000.000
516	0	70	2	Loyers de bureaux	40.000.000
516	0	29	3	Fête Nationale	7.500.000
516	0	55	4	Frais de scolarisation des enfants	15.422.675
					<u>333.824.563</u>

Direction de l'Afrique et les Organisations Africaines.

517	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.231.722
517	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
					<u>1.431.722</u>

Direction de la Ligue Arabe, Asie, Amérique Latine et Océanie.

518	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.157.000
518	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	300.000
					<u>1.457.000</u>

Direction Générale de l'Europe, et les Organisations Internationales.

519	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.541.932
519	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
					<u>1.741.932</u>

Direction pour l'Europe, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada.

519	1	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.295.979
519	1	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	400.000
					<u>3.695.979</u>

Direction pour les Organisations Internationales.

519	2	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	2.016.551
519	2	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	250.000
					<u>2.266.551</u>

TOTAL DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION.479.251.912**SECURITE NATIONALE.****Forces Armées.**

520	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	407.000.000
520	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	644.600.928
520	0	12	3	Entretien des troupes, alimentation et habillement	341.000.000
520	0	28	3	Achat d'équipement, armement, entretien du charroir et bâtiments militaires	275.000.000
520	0	73	0	Renseignements	200.000

520	0	54	3	Welfare	2.750.000
					<u>1.670.550.928</u>
521	0	73	0	Service de la Surêté	56.312.938
<i>TOTAL GENERAL DE LA SECURITE NATIONAL</i>					<u>1.726.863.866</u>

MINISTERE DE L'INTERIEUR.

Cabinet du Ministre.

530	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	543.744
530	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	474.052
530	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	100.000

530	0	29	2	Dépenses relatives au Comité des Fêtes	6.000.000
					<u>7.117.796</u>

Direction Générales des Affaires Intérieures.

531	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	55.004.555
531	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	11.443.779
531	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	2.000.000
531	0	52	1	Subvention de fonctionnement des Communes	110.000.000
					<u>178.488.334</u>

Direction des Affaires Administratives.

532	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.492.333
532	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	108.130
532	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
532	0	27	3	Séminaires des Commissaires et Administrateurs	1.225.000
					<u>3.025.463</u>

Inspection des Provinces et Communes.

533	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.505.896
533	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	569.989
533	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
					<u>4.275.885</u>

Direction des Statistiques et Population.

534	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	2.219.047
534	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	509.296
534	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	100.000
					<u>2.828.343</u>

*TOTAL DU MINISTERE DE L'INTERIEUR.*195.735.821

MINISTERE DES FINANCES.

Cabinet du Ministre.

540	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	877.704
540	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	1.403.323
540	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
540	0	79	0	imprévus	50.000.000
					<u>52.431.027</u>

Direction Générale de la Dépense.

541	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.641.756
541	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	1.523.284
541	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
541	0	20	1	Conseil des adjudications	300.000
					<u>3.665.040</u>

Direction du Budget-Contrôle.

542	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	7.755.794
542	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	7.647.831
541	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	1.200.000
542	0	20	4	Paiement factures des télécommunications	71.500.000
542	0	88	0	Créances impayées	500.000.000
					<u>588.103.625</u>

Direction de la Trésorerie.

543	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	2.654.798
543	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	1.379.964
543	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
543	0	80	0	Dette publique	460.000.000
					<u>464.184.762</u>

Direction de la Comptabilité.

544	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	9.031.522
544	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	6.280.250
544	0	15	1	Indemnités de caisse des Comptables	600.000
544	0	15	2	Primes pour Mécánographes	—
544	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	2.500.000
544	0	26	0	Ecole de Comptabilité	6.000.000
544	0	60	0	Déficit des Comptables et magasins	3.000.000
544	0	61	0	Commissions et frais bancaires	—
544	0	62	0	Restitution des sommes indûment perçues	300.000
					<u>27.711.772</u>

Direction du C.N.I.

545	0	28	4	Facturation C.N.I.	16.000.000
					<u>16.000.000</u>

Direction de la Recette.

546	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	953.900
546	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	493.000
546	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	500.000
					<u>1.946.900</u>

Direction des Impôts.

547	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	12.210.436
547	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	3.740.363
547	0	15	1	Indemnités de caisse	36.000
547	0	15	2	Primes pour Mécánographes	122.000
547	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	24.954.631
547	0	26	1	Ecole Fiscale	2.233.400
547	0	62	0	Restitution d'impôts et taxes perçus indûment	1.500.000
					<u>44.796.830</u>

Direction des Douanes.

548	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	10.744.367
548	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	14.678.755
548	0	15	1	Indemnités de caisse	60.000
548	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	3.200.000
548	0	26	2	Frais de fonctionnement de l'Ecole des Douanes	750.000
548	0	28	5	Dépenses relatives aux affaires contentieuses	1.000.000
548	0	35	0	Entretien vedettes et groupes électrogènes	1.500.000
548	0	62	0	Restitution de droits	2.500.000
					<u>34.433.122</u>

Inspection Générale des Finances.

549	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	6.725.294
549	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	1.516.605
549	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	600.000
					<u>8.841.899</u>

TOTAL DU MINISTERE DES FINANCES.1.242.114.977**MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.****Cabinet du Ministre.**

550	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	515.710
550	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	364.172
550	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	500.000
					<u>1.379.882</u>

Direction Générale.

551	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	2.085.682
551	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	1.478.323
551	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
551	0	51	1	Subsides à l'O.N.T.	—
551	0	75	4	Subsides au B.E.F.	500.000
					<u>4.214.005</u>

Direction du Commerce Intérieur.

552	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.958.635
552	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	1.567.295
552	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	500.000
					<u>6.025.930</u>

Direction du Commerce Extérieur.

553	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.348.861
553	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	1.257.533
553	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	300.000
553	0	27	1	Frais de participation aux foires internationales	700.000
553	0	45	0	Attachés commerciaux extérieurs	—
					<u>5.606.394</u>

Direction de l'Industrie.

554	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.422.212
554	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	829.722
554	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
					<u>4.451.934</u>

Direction de l'Artisanat.

555	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	2.015.526
555	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	611.624
555	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	500.000
					<u>3.127.150</u>

TOTAL DU MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.24.805.295**MINISTERE DE LA JUSTICE.****Cabinet du Ministre.**

560	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	156.875
560	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	399.428
560	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	300.000
					<u>856.303</u>

Direction Générale.

561	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	224.115
561	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	358.182
561	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
561	0	51	4	Subsides à l'Administration Pénitentiaire	43.000.000
					<u>43.732.297</u>

Organisation Judiciaire.

562	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	123.000.000
562	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	32.616.100
562	0	15	4	Indemnités de la commission de contrôle	P.M.
562	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	8.000.000
562	0	26	3	Frais de fonctionnement de l'Ecole de la Police Judiciaire	3.800.000
562	0	26	8	Frais de formation des Magistrats	2.000.000
562	0	28	7	Frais divers de Justice	3.000.000
					<u>172.416.100</u>

Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux.

563	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.155.565
563	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	1.442.693
563	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
563	0	28	5	Frais divers des contentieux	4.000.000
563	0	75	1	Frais relatifs à l'impression du « Codes et Lois »	1.250.000
563	0	75	3	Frais relatifs à l'impression du B.O.B.	1.350.000
					<u>11.398.258</u>

TOTAL DU MINISTERE DE LA JUSTICE.228.402.958**MINISTERE DE L'INFORMATION.****Cabinet du Ministre.**

570	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	2.367.142
570	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	534.876
570	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
					<u>3.052.018</u>

Direction Générale des Publications de Presse Burundaise.

571	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel	4.157.141
571	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	23.500.000
					<u>27.657.141</u>

Direction du Quotidien le Renouveau.

572	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel	7.572.332
572	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	—
					<u>7.572.332</u>

Direction de la Presse Périodique — UBUMWE.

573	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel	5.387.650
573	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	—
					<u>5.387.650</u>

Direction Documentation et Cinema.

574	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel	3.667.630
574	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	—
					<u>3.667.630</u>

Direction Générale de la Voix de la Révolution.

575	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel	24.350.578
575	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	12.000.000
					<u>36.350.478</u>

Agence Burundaise de Presse.

576	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	16.337.697
576	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	11.000.000
					<u>27.337.697</u>

TOTAL DU MINISTERE DE L'INFORMATION111.024.946**MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE.****Cabinet du Ministre.**

580	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	638.430
580	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	394.289
580	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
					<u>1.232.719</u>

Direction Générale.

581	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.187.610
581	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	150.610
581	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	300.000
					<u>1.638.220</u>

Direction du Personnel sous-Contrat.

582	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	2.685.200
582	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	145.092
582	0	12	2	Indemnités de préavis et de licenciements pour des Agents licenciés	600.000
582	0	20	0	Achat matériel et fourniture de bureau	500.000
					<u>3.930.292</u>

Direction du Personnel Sous-Statut.

583	0	11	0	Traitement et indemnité du personnel sous-statut	5.650.114
583	0	12	0	Rémunération et indemnité du personnel sous-contrat	139.459
583	0	20	0	Achat matériel et fourniture de bureau	500.000
583	0	89	1	Pension des Anciens Agents	20.000.000
583	0	89	2	Pensions des ex-Chefs et sous-Chefs	3.500.000
					<u>29.789.573</u>

Direction du Bureau Central des Traitements.

584	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.715.400
584	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	202.810
584	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	535.000
584	0	16	2	Indemnités spéciales de logement	20.000.000
					<u>24.453.210</u>

Direction de la Promotion Professionnelle.

585	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	2.123.800
585	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	360.660
585	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	1.000.000
					<u>3.484.460</u>

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE.64.528.474**TOTAL DES SERVICES GENERAUX**4.490.608.147**TITRE 6.****MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE****Cabinet du Ministre.**

610	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	196.700
610	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	122.722
610	0	20	0	Achat matériel et fourniture de bureau	150.000
					<u>469.422</u>

Bureau de l'Inspection.

610	1	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.813.320
610	1	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	116.400
610	1	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
					<u>4.129.720</u>

Bureau de la Planification.

610	2	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.520.577
610	2	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	58.060
610	2	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
					<u>3.778.637</u>

Direction Générale de l'Enseignement Supérieur.

611	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	632.000
611	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	214.464
611	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	100.000
					<u>946.464</u>

Direction de l'Enseignement Supérieur.

612	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.673.674
612	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	120.000
612	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
612	0	56	0	Subsides à l'Université du Burundi	190.000.000
612	0	54	1	Bourses d'études et de stages	176.219.650
					<u>368.213.324</u>

Direction Générale de l'Enseignement Secondaire.

613	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.585.000
613	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	669.912
613	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
613	0	51	5	Agence de manuels et équipements scolaire	P.M.
					<u>2.454.912</u>

Direction de l'Enseignement Secondaire.

614	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	231.041.692
614	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	12.414.816
614	0	13	0	Rémunérations et indemnités du personnel temporaire	655.200
614	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	5.500.000
614	0	23	1	Frais de fonctionnement du B.E.P.E.S.	2.800.000
614	0	25	3	Entretien des élèves internes	168.156.000
614	0	23	3	Matériel scientifique et didactique, fourniture scolaire et entretien des bâtiments	P.M.
614	0	23	6	Organisation de l'examen de fin des humanités	P.M.
					<u>420.567.708</u>

Direction de l'Enseignement Technique.

615	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	53.695.340
615	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	5.746.134
615	0	13	0	Rémunérations et indemnités du personnel temporaire	706.000
615	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
615	0	23	3	Fournitures classiques et divers	750.000
615	0	23	4	Matériel spécial de service, matériel d'outillage	3.000.000
615	0	55	2	Subsides de fonctionnement à l'I.N.T.A.	—
615	0	55	3	Subsides à l'Enseignement libre	5.500.000
615	0	25	3	Entretien des élèves internes	20.973.600
615	0	23	5	Dépenses relatives aux groupes électrogènes	4.000.000
					<u>94.571.074</u>

Direction Générale de l'Enseignement Primaire.

616	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	511.888
616	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	65.000
616	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
					<u>726.892</u>

Direction de l'Enseignement Primaire.

617	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	662.344.097
617	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	4.201.600
617	0	13	0	Rémunérations et indemnités du personnel temporaire	—
617	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	1.200.000

617	0	23	3	Achat matériel et fournitures scolaires	
617	0	23	6	Dépenses relatives à l'Examen National	4.000.000
617	0	24	1	Entretien des locaux	1.200.000
617	0	23	2	Frais de fonctionnement du Bureau d'Education Rural (B.E.R.)	—
					8.000.000
					<u>680.945.697</u>

Direction de l'Enseignement Para-Scolaire.

618	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	
618	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	6.650.096
618	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	1.527.000
					1.100.000
					<u>9.277.096</u>

Direction de la Commission Nationale pour l'UNESCO.

619	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	
619	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	1.493.029
619	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	99.872
					100.000
					<u>1.692.901</u>

TOTAL DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONAL1.587.773.847**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE.****Cabinet du Ministre.**

620	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	
620	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	256.875
620	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	271.452
					100.000
					<u>628.327</u>

Direction Générale et Enseignement Médical.

621	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	
621	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	6.300.000
621	0	15	6	Indemnités des Professeurs des Ecoles et du personnel agréé de l'Enseignement Médical	2.941.874
621	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau et équipement d'Ecoles et Laboratoires	2.000.000
621	0	25	3	Dépenses relatives aux élèves de l'Ecole Médicale	1.000.000
					9.000.000
					<u>21.241.874</u>

Direction de l'Epidémiologie et Laboratoire.

622	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	
622	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	165.674.490
622	0	14	1	Honoraires des Membres de la Profession Médicale et paramédicale ne faisant pas partie du personnel du Gouvernement	59.625.096
622	0	14	2	Allocations pour le personnel et les Membres des Associations Religieuses	—
622	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	—
622	0	57	0	Indemnités pour le personnel des hôpitaux et dispensaires agréés	1.000.000
622	0	53	0	Subsides à la Croix Rouge du Burundi	3.000.000
622	0	77	0	Lutte contre les endemies	3.000.000
					7.000.000
					<u>239.299.586</u>

Direction de la Logistique Sanitaire.

623	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	
623	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	5.756.293
623	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	7.161.942
					150.000

623	0	20	2	Frais d'entretien et de consommation courante des hôpitaux, sanatorium et dispensaires	4.000.000
623	0	22	3	Achat matériel et fournitures des hôpitaux	4.000.000
623	0	21	1	Produits médicaux et pharmaceutiques	75.000.000
623	0	21	2	Achat de produits pour les consultations gouvernementales et de nourrissons	1.000.000
623	0	21	3	Produits d'hygiène	5.000.000
623	0	21	5	Produits scientifiques et matériel de laboratoire	4.000.000
623	0	22	1	Matériel scientifique médical durable et instruments chirurgicaux	5.000.000
623	0	22	1	Matériel et mobilier de Laboratoire	—
623	0	25	2	Frais d'entretien des hospitalisés.	15.000.000
623	0	33	0	Entretien des véhicules des Secteurs médicaux	7.000.000
					<u>133.068.235</u>

Direction des Affaires Administratives, Financières et Juridiques.

624	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.982.694
624	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	182.557
624	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	100.000
624	0	19	0	Soins de santé à l'étranger	—
					<u>2.265.251</u>

TOTAL DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

396.503.273

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES.

Cabinet du Ministre.

630	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.971.590
630	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	216.189
630	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	100.000
					<u>2.287.779</u>

Direction Générale du Travail et Sécurité Sociale.

631	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.697.228
631	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	727.321
631	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	100.000
					<u>2.524.549</u>

Direction du Travail.

632	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	2.721.839
632	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	589.008
632	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	100.000
					<u>3.410.846</u>

Direction de la Main d'œuvre.

633	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	2.750.461
633	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	557.999
633	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
					<u>3.508.460</u>

Direction Générale des Affaires Sociales.

634	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.374.045
634	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	258.761
634	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
					<u>1.782.806</u>

Direction de la Promotion Sociale.

635	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	23.919.000
635	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	14.190.122
635	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
635	0	28	9	Frais de fonctionnement des Foyers Sociaux	1.500.000
					39.759.122

Direction de la Protection Sociale.

636	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.483.881
636	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	3.011.484
636	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
636	0	25	4	Entretien des orphelins et handicapés	3.500.000
					10.145.365

TOTAL DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

63.418.927

MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA CULTURE**Cabinet du Ministre.**

640	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	376.000
640	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	366.208
640	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
640	0	58	0	Fond National d'encouragement à la recherche et la publication	P.M.
					892.208

Direction générale.

641	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	374.000
641	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	143.832
641	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	100.000
					617.832

Direction de la Jeunesse.

642	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	920.000
642	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	155.000
642	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	100.000
					1.175.000

Direction des Sports.

643	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.182.920
643	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	1.293.100
643	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	130.000
643	0	28	0	Equipeement et matériel de sport	7.000.000
643	0	25	5	Frais d'entretien des équipes nationales	3.000.000
					12.606.020

Direction des Arts et de la Culture.

644	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.991.880
644	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	306.790
644	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
644	0	25	6	Entretien des ensembles artistiques	2.500.000
					4.948.670

Direction de la Civilisation Burundaise.

645	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.490.038
645	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	2.142.481
645	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	300.000
					<u>3.932.519</u>

Direction des Archives Nationales et de la Documentation.

646	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	605.608
646	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	77.830
646	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	600.000
					<u>1.283.438</u>

TOTAL DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA CULTURE.

25.455.687

TOTAL DES SERVICES SOCIAUX2.073.151.734**TITRE 7.****MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL.****Cabinet du Ministre.**

710	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.100.000
710	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	280.000
710	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	400.000
					<u>1.780.000</u>

Cabinet du Secrétaire d'Etat au Développement Rural.

710	1	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	249.954
710	1	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	702.441
710	1	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	100.000
					<u>1.052.395</u>

Cabinet du Secrétaire d'Etat à la Production Alimentaire.

710	2	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	721.641
710	2	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	367.200
710	2	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	100.000
					<u>1.188.841</u>

Direction Générale de l'Agriculture.

711	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	4.025.344
711	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	295.892
711	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
					<u>4.521.236</u>

Direction de l'Agronomie.

712	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	25.809.785
712	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	102.406.464
712	0	12	1	Rémunérations des journaliers	—
712	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	1.500.000
712	0	78	1	Achat de semences sélectionnées	—
					<u>129.716.249</u>

Direction du Génie Rural.

713	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	7.033.995
713	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	10.306.107
713	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	700.000
					<u>18.040.102</u>

Direction des Eaux et Forêts.

714	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	7.216.670
714	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	8.344.735
714	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	300.000
					<u>15.861.405</u>

Direction des Affaires Foncières et Service Topographique National.

715	0	11	0	Traitements et indemnités du personnels sous-statut	6.419.280
715	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	4.535.385
715	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	800.000
715	0	26	4	Frais de fonctionnement de l'Ecole d'Arpentage	4.600.000
					<u>16.354.665</u>

Direction Générale de l'Elevage.

716	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	872.120
716	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	226.044
716	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
					<u>1.248.254</u>

Direction de la Production Animale.

717	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	9.266.889
717	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	29.231.622
717	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	350.000
717	0	27	2	Concours bétail	300.000
					<u>39.148.511</u>

Direction de la Santé Animale et de Laboratoire Vétérinaire.

718	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	7.683.607
718	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	17.241.927
718	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	1.100.000
718	0	21	4	Produits scientifiques vétérinaires	7.500.000
					<u>33.525.534</u>

Direction Générale de la Planification Agricole, Elevage et Développement.

719	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	4.922.348
719	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	752.603
719	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	700.000

S U B S I D E S.

719	0	51	0	Subsides à l'ISABU	36.000.000
719	0	55	1	Subsides à l'Enseignement agricole	30.000.000
719	0	51	6	Subsides à la COGERCO	P.M.
					<u>72.374.951</u>

Direction Générale du Développement Rural.

719	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.297.170
719	1	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	582.000
719	1	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	250.000
					<u>4.129.170</u>

Direction de l'Habitat, de l'Adduction d'Eau et de l'Electrification.

719	2	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.345.779
719	2	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	9.234.220
719	2	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	250.000
719	2	72	0	Adduction d'eau	8.000.000
					<u>20.829.999</u>

Direction des Coopératives.

719	3	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.239.099
719	3	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	1.091.172
719	3	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	300.000
719	3	33	0	Achat de véhicules	—
					<u>4.630.271</u>

TOTAL DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL.364.401.583**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'EQUIPEMENT ET DU LOGEMENT.****Cabinet du Ministre.**

720	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	209.287
720	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	1.489.189
720	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
					<u>1.848.476</u>

Direction Générale.

721	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.437.840
721	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	339.300
721	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
721	0	72	0	Entretien des adductions d'eau	—
					<u>3.927.140</u>

Direction des Bâtiments Civils.

722	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	4.351.196
722	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	28.293.500
722	0	12	1	Rémunérations pour personnel journalier	1.200.000
722	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	500.000
722	0	16	1	Location des maisons et d'habitation	140.000.000
722	0	16	3	Location de chambres d'Hôtels	30.560.944
722	0	17	0	Facilité d'eau et d'électricité	6.500.000
722	0	24	2	Equipement des maisons	5.000.000
722	0	24	1	Entretien des bâtimets Publics	10.000.000
722	0	24	3	Achat de Matériaux de Production	3.000.000
722	0	24	7	Eclairage Public	45.000.000
722	0	20	1	Loyers d'immeubles à usage de bureau pour l'Administration	19.082.50
722	0	24	6	Remise en état locatif des maisons dont les contrats sont résiliés	P.M.
722	0	24	8	Consommation en eau et électricité dans les stations régionales	P.M.

722	0	64	0	Bonification de taux d'intérêts pour la Société Immobilière	P.M.
722	0	16	4	Location des maisons construites par O.N.L.	P.M.
					<u>293.498.146</u>

Direction des Ponts et Chaussées.

723	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	8.252.622
723	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	71.350.677
723	0	12	1	Rémunérations du personnel journalier	40.000.000
723	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
723	0	24	4	Entretien voirie de Bujumbura	5.000.000
723	0	24	5	Entretien réseau Routier National	80.000.000
					<u>204.753.299</u>

Direction du Bureau Central Technique.

724	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	10.595.094
724	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	5.690.400
724	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	3.000.000
724	0	26	9	Frais de fonctionnement de l'Ecole des Travaux Publics	5.500.000
					<u>24.785.494</u>

Direction de l'Energie.

725	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.285.060
725	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	50.000
725	0	20	0	Achat matériel et fournitures de Bureau	500.000
					<u>1.835.060</u>

TOTAL GENERAL MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, EQUIPEMENT ET LOGEMENT.530.647.615**MINISTERE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS****Cabinet du Ministre.**

730	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	273.000
730	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	551.700
730	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
					<u>974.700</u>

Direction Générale.

731	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	831.128
731	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	391.766
731	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
					<u>1.422.894</u>

Direction des Postes.

732	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	11.129.184
732	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	10.863.318
732	0	15	1	Indemnités de caisse des comptables, percepteurs et sous-percepteurs des Postes	250.000
732	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau et émissions postales	3.000.000
732	0	26	7	Frais de fonctionnement de l'Ecole Postale	3.296.120
732	0	33	0	Frais d'entretien des véhicules affectés aux transports du courrier	6.000.000
732	0	74	3	Frais de transport du courrier maritime	1.000.000
732	0	74	1	Bonification aux services postaux étrangers	3.000.000
732	0	62	0	Non-valeur et remboursement	100.000
					<u>38.638.622</u>

Direction des Télécommunications.

733	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	16.424.028
733	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	15.569.707
733	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	10.000.000
733	0	74	2	Bonifications aux services radiotélégraphiques et téléx étrangers	4.000.000
733	0	62	0	Non-valeur	20.000
					<u>46.013.735</u>

TOTAL DU MINISTERE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS.87.049.951**MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE L'AERONAUTIQUE****Cabinet du Ministre.**

740	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	393.550
740	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	540.000
740	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
					<u>1.083.550</u>

Direction Générale.

741	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.044.080
741	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	428.688
741	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
					<u>1.622.768</u>

Direction du S.T.B.

742	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.166.283
742	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	39.257.159
742	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	1.700.000
742	0	33	0	Frais d'entretien et d'utilisation de véhicules officiels	90.000.000
742	0	34	0	Assurance de véhicules officiels	2.000.000
					<u>136.123.442</u>

Direction de l'Aéronautique.

743	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	13.614.095
743	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	14.332.112
743	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	3.000.000
743	0	26	5	Centre de Perfectionnement des Techniciens de l'Aéronautique et de la Météorologie	3.000.00
743	0	51	2	Subsides à AIR BURUNDI	—
743	0	59	0	Subsides aux Stations Météorologiques	—
					<u>33.946.207</u>

Direction des Voies Navigables.

744	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	975.559
744	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	662.834
744	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
					<u>1.788.393</u>

Direction du Centre National de l'Hydrométéorologie.

745	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	4.635.057
745	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	11.338.983
745	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	1.000.000
					<u>16.974.040</u>
TOTAL DU MINISTERE DES TRANSPORTS ET AERONAUTIQUE.					<u><u>191.538.400</u></u>

MINISTERE DE LA GEOLOGIE ET DES MINES.**Cabinet du Ministre.**

750	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.018.793
750	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	576.277
750	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
					<u>1.745.070</u>

Direction Générale.

751	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	1.052.118
751	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	5.226.600
751	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	150.000
					<u>6.428.718</u>

Direction de la Géologie.

752	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	7.932.957
752	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	4.126.564
752	0	12	1	Rémunérations du personnel journalier	1.000.000
752	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	500.000
					<u>13.559.521</u>

Direction de Laboratoire.

753	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	2.539.190
753	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	3.127.472
753	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	200.000
753	0	20	3	Achat produits de Laboratoire	1.500.000
					<u>7.366.662</u>

Direction des Mines.

754	0	11	0	Traitements et indemnités du personnel sous-statut	3.719.734
754	0	12	0	Rémunérations et indemnités du personnel sous-contrat	3.952.133
754	0	12	1	Rémunérations du personnel journalier	1.200.000
754	0	20	0	Achat matériel et fournitures de bureau	400.000
					<u>9.271.867</u>

TOTAL GENERAL DU MINISTERE DE LA GEOLOGIE ET DES MINES.38.371.838**TOTAL DES SERVICES ECONOMIQUES**1.212.009.387**TOTAL GENERAL DES MINISTERES**7.755.769.268**REPORT SUR LE B. O. 1980**775.769.268

Décret-loi n° 1/37 du 29 décembre 1978 fixant le budget extraordinaire et d'investissement pour l'exercice 1979.

Le Président de la République,

Vu le décret-loi n° 1/186 du 26 novembre 1976 portant organisation des pouvoirs législatif et réglementaire, tel que modifié par le décret-loi n° 1/32 du 16 octobre 1978 ;

Vu la loi du 19 mars 1964 portant règlement de la comptabilité publique ;

Sur proposition du Ministre des Finances et du Ministre du Plan ;

Après avis conforme du conseil des Ministres,

Décrète :

Ar . 1.

Les dépenses du budget extraordinaire et d'investissement pour l'exercice 1979 sont fixées à 3.563.515.000 FBu (TROIS MILLIARDS CINQ CENT SOIXANTE TROIS MILLIONS CINQ CENT QUINZE MILLE FRANCS BURUNDI) conformément au tableau B ci-annexé.

Art. 2.

Les recettes du budget extraordinaire et d'investissement pour l'exercice 1979 sont estimées à 3.563.515.000 FBu (TROIS MILLIARDS CINQ CENT SOIXANTE TROIS MILLIONS CINQ CENT QUINZE MILLE FRANCS BURUNDI) conformément au tableau A ci-annexé.

Art. 3.

Les sources et moyens de financement définis au tableau A annexé au présent décret-loi sont réputés être réservés exclusivement à la couverture des dépenses du budget extraordinaire et d'investissement et ne peuvent, à peine de nullité absolue, être affectés, en aucun cas, même partiellement à d'autres fins quelles qu'elles soient.

Art. 4.

Au cas où le Gouvernement recevrait au cours de l'année 1979, une aide financière, quelle qu'en soit la nature ou la provenance, celle-ci serait affectée, par priorité, au financement du budget extraordinaire et d'investissement pour l'exercice 1979, en vue de se substituer aux emprunts bancaires.

Art. 5.

L'excédent éventuel des recettes sur les dépenses,

à constater lors de la clôture des opérations du budget extraordinaire et d'investissement pour l'exercice 1979, peut être affecté au financement des dépenses du budget extraordinaire et d'investissement pour l'exercice 1980.

Art. 6.

La date limite d'engagement des crédits ouverts au tableau B ci-annexé est fixée au 31 octobre 1979.

Art. 7.

En fin d'exercice, les crédits ouverts au tableau B ci-annexé sont annulés à concurrence de leurs soldes non engagés à la date du 31 octobre 1979. Les opérations relatives à la liquidation, à l'ordonnement et au paiement des dépenses du budget extraordinaire et d'investissement de l'exercice 1979 régulièrement engagées à la date du 31 octobre 1979, peuvent se prolonger jusqu'au 30 juin 1980.

Art. 8.

Le Ministère des Finances communiquera régulièrement au Ministère du Plan les informations relatives à l'exécution du budget extraordinaire et d'investissement.

Art. 9.

Toute modification du programme ou virement de crédit doit être soumis à l'autorisation préalable du Ministre du Plan avant d'être présenté au visa du mandataire du budget.

Art. 10.

Les Ministres ayant respectivement les Finances et le Plan dans les leurs attributions sont chargés conjointement de l'exécution du présent décret-loi qui entre en vigueur le 1 janvier 1979.

Fait à Bujumbura le 29 décembre 1978.

Jean-Baptiste BAGAZA,
Colonel.

Par le Président de la République.

Le Ministre des Finances,
Astère GIRUKWIGOMBA.

Le Ministre du Plan,
Donatien BIHUTE.

Vu et scellé du sceau de la République.

Le Ministre de la Justice,
Laurent NZEYIMANA.

TABLEAU A.

BUDGET DES RECETTES EXTRAORDINAIRES 1979

en milliers de F. Bu.

Taxe de consommation sur la bière	800.000
Emprunt CADEBU	150.000
Emprunt INSS	100.000
Emprunt OPEP	36.000
Avances spéciales B.R.B.	1.000.000
Tirage crédit IDA	36.000
Bons du Trésor	1.177.515
TOTAL	<u>3.563.515</u>



TABLEAU B.
BUDGET EXTRAORDINAIRE ET D'INVESTISSEMENT 1979

Imputation	Nature et contenu des projets	Montant en milliers FBU
	PRESIDENCE	
	Maison du Parti	
29.101.00	Imprimerie Offset du Parti	17.820
29.102.00	Construction de l'Ecole du Parti	P.M.
	Total Maison du Parti	17.820
	TOTAL PRESIDENCE	17.820
	MINISTERE DU PLAN	
29.111.00	contrepartie au crédit IDA 613 /BU	4.500
29.112.00	Etude projet Kagunuzi	18.500
29.113.00	Enquêtes statistiques	13.350
29.114.00	Aménagement bâtiment SODIBU	P.M.
29.115.00	Construction Immeuble pour le Plan (Investissement 150 mio FBU)	P.M.
29.116.00	Autres Etudes	P.M.
	Total Ministère du Plan	36.350
	MINISTERE DE LA DEFENSE	
29.121.00	Construction et Equipement (Supplément du BEI 1978)	250.000
29.122.00	Construction E.M. District (Crédit total 49.000)	
	20 % première tranche	10.000
29.123.00	Blocs sanitaires	5.000
29.124.00	Constructions magasins	16.200
29.125.00	Sureté et Immigration-Matériels de transmission	5.455
	Total Ministère de la Défense	286.655

Imputation	Nature et contenu des projets	Montant en milliers de FBU
	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
29.131.00	Equipement Palais de la Nation	1.000
29.132.00	Projet de Recensement (contribution)	23.200
29.133.00	Ecole de la Police et Police active	10.000
29.134.00	Carte Nationale d'identité	P.M.
	TOTAL MINISTERE DE L'INTERIEUR	34.200
	MINISTERE DES FINANCES	
29.151.00	S.F.I. (participation)	10.000
29.152.00	Sokinabu (participation)	P.M.
29.153.00	Fonds de Solidarité Franco-Africaine	P.M.
29.154.00	Réfection des bureaux de douanes (RUHWA-GASENYI KATUMBA-NYANZA-LAC)	4.000
29.155.00	Achat vedettes, réajustement du Crédit du BEI 1978 (1.520)	P.M.
	TOTAL MINISTERE DES FINANCES	14.000

Imputation	Nature et contenu des projets	Montant en milliers FBU
	MINISTERE DE LA JUSTICE	
29.161.00	Agrandissement du Palais de justice de Bujumbura	3.000
29.162.00	Cours d'Appel et Parquet Général à Gitega	P.M.
29.163.00	Parquet et Tribunal de 1 ère Instance de Ruyigi et Muyinga	P.M.
29.164.00	Brigade de Police judiciaire à Bujumbura	P.M.
29.165.00	Tribunaux de Karuzi, Gishubi, Bujumbura, Cankuzo	P.M.
29.166.00	Tribunaux de Résidence de Ngoma, Biyorwa, Gisozi Muramvya, Fota et Muzenga	P.M.
29.167.00	Brigades de Police judiciaire de Rutana et Cibitoke	P.M.
29.168.00	Tribunaux de Province Gitega et Muyinga	P.M.
29.169.00	Tribunaux de Résidence Itaba, Kavumu, Nyabikere, Bugendana, Mutaho	P.M.
29.170.00	Tribunaux de Résidence Kabezi, Buyenzi, Kinama, Mutimbuzi	P.M.
29.171.00	Maison pénitenciaire de Gitega	18.000
29.172.00	50 machines à écrire pour tribunaux	1.500
29.173.00	Bibliothèque : équipement	2.000
	TOTAL MINISTERE DE LA JUSTICE	24.500

	MINISTERE DE L'INFORMATION	
	DEPARTEMENT PUBLICATION DE PRESSE	
29.201.00	Achat de 2 composeuses marque IBM	5.637
29.202.00	Accessoires pour composeuses	3.080
29.203.00	Achat véhicules tout terrain	7.250
29.204.00	Publication des brochures	10.687
29.205.00	Cinéma documentaire rural	14.300
29.206.00	Charroi	11.500
29.207.00	Production et réalisation de 2 films	47.546
	Total Publication de Presse	100.000
	AGENCE BURUNDAISE DE PRESSE	P.M.
29.208.00	Participation au Projet ABP bureaux provinciaux Equipement	P.M.
29.209.00	Transport des correspondants provinciaux et communaux	P.M.
29.210.00	Matériel d'enregistrement	P.M.
29.211.00	Véhicules	P.M.
29.212.00	Equipement pour abonnement à une nouvelle Agence	P.M.
	Total A.B.P.	—
	RADIODIFFUSION	
29.213.00	Bâtiment pour émetteur à Gitega	P.M.
29.214.00	Implantation de stations de Province	P.M.
29.215.00	Salle de réunion et de lecture maison de la radio	P.M.
29.216.00	Ligne moyenne tension centre d'Emission Bujumbura-Manga	P.M.
	Total Radiodiffusion	—
	TOTAL DU MINISTRE DE L'INFORMATION	100.000

Imputation	Nature et contenu des projets	Montant en milliers de FBU
	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE	
29.231.00	Perfectionnement en cours d'emplois (participation au projet PNUD)	23.980
	TOTAL MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE	23.980
	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	
	DEPARTEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	
29.301.00	Bureaux pour les Inspecteurs (4 bureaux)	10.000
29.302.00	Participation du Gouvernement au Centre de Formation Polyvalente	20.000
29.303.00	Transformation des bureaux du Ministère de l'Education Nationale	1.404
	Total Département Enseignement Primaire	31.404
	DEPARTEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	
29.311.00	Construction maisons professeurs	14.050
29.312.00	Participation aux extensions des Ecoles	46.195
29.313.00	Remise en état et agrandissement des écoles	P.M.
29.314.00	Equipement Laboratoire et Construction Laboratoire	30.088
29.315.00	Equipement des écoles	31.380
29.316.00	Autofinancement des écoles secondaires	2.802
	Total Département Enseignement Secondaire	124.515
	DEPARTEMENT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
29.321.00	Hômes pour étudiants	36.203
29.322.00	Facultés	23.600
29.323.00	Equipements services Universitaires	13.980
29.324.00	Supplément construction Faculté Médecine	5.800
	Total Enseignement Supérieur	79.583
	TOTAL MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	235.502

	MINISTERE DE LA SANTE	
29.351.00	Région médicale de Gitega	9.000
29.352.00	Région médicale de Bururi	740
29.353.00	Région médicale de Ngozi	P.M.
29.354.00	Région médicale de Bujumbura	16.110
29.355.00	Construction 2ème maison d'habitation à Busangana	1.500
29.356.00	Construction habitation du personnel médical à Kibumbu 3 maisons	4.500
29.357.00	Remise en état habitations médecins à Kibumbu	1.373
29.358.00	Remise en état maison habitation Sanatorium à Kibumbu	518
29.359.00	Remise en état maison Médecin et personnel à Cibitoke	3.000
29.360.00	Construction et équipement Maternité à Muramvya	P.M.

Imputation	Nature et contenu des projets	Montant en milliers de FBU
	LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE	
29.361.00	Achat matières premières	30.000
29.362.00	Agrandissement bâtiment	14.983
29.363.00	Campagne de lutte contre le choléra	12.000
	TOTAL DU MINISTERE DE LA SANTE	93.724
	MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL	
	Direction générale des Affaires Sociales	
	Département de la Promotion Sociale	
29.401.00	Equipement des Foyers Sociaux	3.000
29.402.00	Réparation et Agrandissement des Foyers Sociaux principaux	3.653
29.403.00	Infrastructure pour l'élevage	500
29.404.00	Centre pilote d'animation Sociale	4.000
29.405.00	Construction et équipement du foyer social de Murambi	P.M.
	Total Promotion Sociale	11.153
	Département de la Protection Sociale	
29.406.00	Achèvement Centre National pour handicapés	6.000
29.407.00	Hôte Saint Kizito (participation)	3.000
29.408.00	Construction des hômes pour handicapés physiques	P.M.
	Total Protection Sociale	9.000
	Direction Générale du Travail	
29.409.00	Etude Centre de Formation	3.000
29.410.00	Centre de Formation Professionnelle (Secrétariat)	P.M.
	Total Direction Générale du Travail	3.000
	TOTAL MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL	23.153
	MINISTERE DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA CULTURE	
	Département de la Jeunesse	
29.421.00	Consolidation centre de formation et de production de Rumonge	1.054
	Département des Sports	
29.431.00	Stade de Nyakabiga	15.500
29.432.00	Stade de Gitega (terrain de basket et de Volley supplément au BEI 1978 pour le stade de Gitega)	679
	Total Département des Sports	16.179
	Département des Arts et Cultures	
29.441.00	Création, équipement et encouragement des ensembles artistiques (Musique, théâtre, ballet, chœur)	1.500
29.442.00	Encouragement à la production artistique populaire	P.M.
	Total Département des Arts et Culture	1.500

Imputation	Nature et contenu des projets	Montant en milliers FBU
	Département du Centre de Civilisation Rundi	
29.451.00	Musée	1.940
29.452.00	Traditions orales	
	Frais et matériel d'enquête	400
29.453.00	Inventaire, protection, mise en valeur des sites archéologiques et historiques	350
29.454.00	Colloque « Civilisation Ancienne des Grands Lacs	1.751
29.455.00	Publications et Revues	P.M.
29.456.00	Production du matériel culturel	P.M.
29.457.00	Développement des infrastructures culturelles	P.M.
	Total Département Centre de Civilisation Rundi	4.441
	TOTAL MINISTERE DE LA JEUNESSE, SPORTS ET DE LA CULTURE	23.174.

	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPMENT RURAL	
	Agronomie	
29.501.00	Reconversion caféiers	57.000
29.502.00	Lutte anti-érosive	18.000
29.503.00	Vivres en haute altitude (contrep. FED /USAID)	6.000
29.504.00	Semences sélectionnées (contrep. Belgique)	8.000
29.505.00	Fruits et légumes (contrep. Belgique)	6.000
29.506.00	Engrais (contrep. F.A.O.)	2.000
29.507.00	Protection des plantes	8.000
29.508.00	Equipement Agronomie	3.500
29.509.00	Unités de production mécanisée	P.M.
		107.500
	Génie Rural	
29.521.00	Rizières Imbo 200 ha (contrep. Corée du Nord)	17.300
29.522.00	Centre de mécanisation	14.000
29.523.00	Entretien des ouvrages	3.000
29.524.00	Etude drainage Nyamuswaga	P.M.
		34.300
	Eaux et Forêts	
29.531.00	Programme national boisement	27.500
29.531.00	Programme communal boisement	20.000
29.533.00	Bois d'œuvre 3.200 ha (contrep. FED)	8.000
29.534.00	Vyanda /Mageyo 7.000 ha (contrep. BIRD)	P.M.
29.535.00	Mugamba /Bututsi 12.000 ha (contrep. Belg. Arbie S	P.M.
29.536.00	Protection Forêt naturelle (contrep. FAC)	P.M.
29.537.00	Parc National Kayongozi	P.M.
29.538.00	Pêche et Pisciculture	
		55.500

Imputation	Nature et contenu des projets	Montant en milliers FBU
29.551.00	Affaires Foncières Equipement Service Topo	5.000
		5.000
29.561.00	Production Animale Cultures fourragères	14.700
29.562.00	Diffusion Géniteurs	3.000
29.563.00	Mugamba-Nord (contrep. F.A.C.)	26.000
29.564.00	Gakungwe (contrep. F.A.C.)	2.600
29.565.00	Abattoir Buja	7.500
29.566.00	Recensement gros bétail	2.500
29.567.00	Kiryama	5.000
29.568.00	Petit élevage (contrep. R.F.A.)	P.M.
		61.300
29.581.00	Santé Animale Lutte contre les tiques (contrep. F.A.O.)	6.200
29.582.00	Fabrication vaccins (contrep. R.F.A.)	5.600
29.583.00	Réaménagement infrastructure	3.000
29.584.00	Equipement Santé Animale	2.700
29.585.00	Nouvelles constructions	P.M.
		17.500
29.591.00	Enseignement Agricole I.T.A.B.	10.300
29.592.00	E.P.A. Karuzi	23.000
29.593.00	Encadreurs agricoles	6.000
29.594.00	Encadreurs élevage	1.500
29.595.00	Formation éleveurs (à Rwira)	1.800
29.596.00	Formation moniteurs	P.M.
		42.600
29.601.00	Recherche Agronomique Direction Générale ISABU	2.000
29.602.00	Vivres Kisozi	2.000
29.603.00	Station Kisozi	5.000
29.604.00	Station Mosso	2.000
29.605.00	Buhoro	1.000
29.606.00	Projet élevage Basse Ruzizi	9.000
29.607.00	Projet élevage Bututsi	8.200
29.608.00	Traction Bovine	3.400
29.609.00	Etude pédo Rumonge — Nyanza-Lac financement BIRD demandé)	13.000
		68.600

Imputation	Nature et contenu des projets	Montant en milliers FBU
29.621.00	S.R.D. et Offices	
29.622.00	S.R.D. Imbo	22.000
29.623.00	S.R.D. Rumonge	12.000
29.624.00	S.R.D. Mosso	7.000
29.625.00	Société Sucrière	100.000
29.626.00	SUPOBU	13.700
29.627.00	O.T.B.	50.000
29.628.00	COGERCO	50.000
29.629.00	AGRIBUROM	60.000
	Projet Ngozi (L.A.E., boisement)	P.M.
		314.700
	Coopératives	
29.641.00	Centre de formation coopérative	37.000
29.642.00	Gitega-Karuzi (contrep.)	4.000
29.643.00	Imbo-Nord (contrep. Belgique)	3.000
29.644.00	Fonds de Garantie Agricole	9.000
29.645.00	Projet travaux intensifs (contrep. B.I.T.)	2.000
		55.000
	Habitat rural, Adduction d'eau, Electrification	
29.651.00	Programme habitat rural	P.M.
29.652.00	Microréalisation (contrep. F.E.D.)	24.000
29.653.00	Fonds de l'Habitat rural	50.000
29.654.00	Projet belge habitat (contrep.)	4.200
29.655.00	Etude des adductions d'eau	3.000
29.656.00	Réalisation des adductions d'eau	20.000
29.657.00	Réfection des adductions d'eau	19.500
29.658.00	Aménagement des sources (contrep. UNICEF)	5.000
29.659.00	Equipement Habitat Rural	5.500
29.660.00	Conservation des eaux de pluie	2.900
29.661.00	Centrale hydro-électrique de Sanzu	3.400
29.662.00	Plan directeur de l'eau	P.M.
29.663.00	Hangar pour matériel	P.M.
		137.500
	TOTAL MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	876.500

	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'EQUIPEMENT ET DU LOGEMENT	
	1. REGIDESO	
29.701.00	Electrification de Muramvya	4.000
29.702.00	Centrale Hydroélectrique de Mugere	11.200
29.703.00	Extension du réseau électrique de Bujumbura	3.630

Imputation	Nature et contenu des projets	Montant en milliers FBU
29.704.00	Adduction d'eau dans les quartiers périphériques de Bujumbura	30.000
29.705.00	Adduction d'eau en milieu rural	10.000
29.706.00	Adduction d'eau potable à Gitega	18.859
29.707.00	Contribution du Gouvernement au projet assainissement	35.000
29.708.00	Réajustement au B.E.I. 1978	P.M.
29.709.00	Centrale thermique de Ngozi	P.M.
	Total REGIDESO	112.689
	II. HABITAT	
29.721.00	Construction 300 logements à Mutanga	60.000
29.722.00	Construction des logements dans les chefs-lieux de Provinces	34.550
29.723.00	Villas Chefs d'Etats 10 % à payer à la réception définitive	10.000
29.724.00	Raccordement de l'eau et de l'électricité à la cité des Chefs d'Etat	806
	électricité	706
	eau	100
29.725.00	Contribution aux projets de construction des logements par la Société Immobilière Publique (S.I.P)	110.000
29.726.00	Dotation initiale à la Société Immobilière Publique	P.M.
29.727.00	Construction 50 maisons de cadres à Gitega	P.M.
29.728.00	Construction 50 maisons de cadres à Ngozi	P.M.
29.729.00	Construction 10 logements à Muramvya	P.M.
	TOTAL HABITAT	215.356
	III. BATIMENTS ADMINISTRATIFS	
29.741.00	Building du Ministère de l'Economie et des Finances Tranche 1979	100.000
29.742.00	Etude Hôpital de Kamenge	31.000
29.743.00	Equipement des ateliers de production	2.800
	Atelier de menuiserie	2.800
29.744.00	Matériel de chantier	2.500
	Monte charge et barraques	2.500
29.745.00	Réparation et transformation des bâtiments ex. Vassilakis	5.000
29.746.00	Bâtiment administratif à Gitega	P.M.
29.747.00	Réfection des bâtiments de l'Etat en Arrondissement de Rutana	P.M.
	TOTAL BATIMENTS ADMINISTRATIFS	141.300
	IV. ROUTE.	
29.761.00	Modernisation RN. 3 (contrep. du Gouvernement)	60.000
29.762.00	Indemnisation RN. 3	5.000
29.763.00	Modernisation RN. 5 (contrep. du Gouvernement)	25.000
29.764.00	Modernisation RN 7 (contrep. du Gouvernement)	160.000
29.765.00	Indemnisation RN 7	5.000
29.766.00	Indemnisation RN 1 (Indemnisation sur le tronçon Kayanza-Akanyaru)	5.000

Imputation	Nature et contenu des projets	Montant en milliers de FBU
29.767.00	Indemnisation RN 2	
	(Indemnisations sur le tronçon Muramvya-Gitega)	765
29.768.00	Indemnisation Musaga	4.000
29.769.00	Indemnisation RN. 5	P.M.
	TOTAL ROUTES	264.765
	V. ENTRETIEN ROUTIER	
29.781.00	Voirie	10.000
29.782.00	Aménagement du marché de Bujumbura	14.000
29.783.00	Réfection route Bugarama-Muramvya	40.000
29.784.00	Réfection ponts (Forfait pour la réfection des ponts)	14.000
29.785.00	Contribution au crédit I.D.A.	37.050
29.786.00	Arriérés des paiements sur B.R.I. 76-77	83.000
29.787.00	Décentralisation de la Direction des Ponts et Chaussées	P.M.
	TOTAL ENTRETIEN ROUTIER	198.0 0
	TOTAL DU MINISTERE DES TRAVAUX, PUBLICS DE L'EQUIPEMENT ET DU LOGEMENT	932.160

	MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE :	
	Industrie	
29.801.00	Cotebu (dotation initiale)	50.000
29.802.00	Enacci (dotation initiale)	50.000
29.803.00	Briquetterie (participation)	10.000
29.804.00	Contribution au projet ONUDI Matériel de bureau et entretien véhicules	3.000
29.804.00	Eaux minérales (participation)	5.000
29.806.00	Brasserie (participation)	40.000
29.807.00	Minoterie (participation)	11.300
29.808.00	Fabriag (participation)	5.000
29.809.00	Somelevia (participation)	P.M.
29.810.00	Usine Silico-calcaire (participation)	P.M.
29.811.00	Céramique (participation)	P.M.
29.812.00	Usine à café (participation)	P.M.
29.813.00	Etudes Techniques	5.000
	Total Industrie	179.300
	Artisanat	
29.821.00	Microréalisation (participation)	10.000
29.822.00	Atelier mécanographique (supplément au crédit 1978)	7.000
29.823.00	Centre de service Gitega	P.M.
	Total Artisanat	17.000
	Tourisme	
29.831.00	Club de vacances (participation)	40.000
29.832.00	Hôtel de Kirundo (participation)	25.000

Imputation	Nature et contenu des projets	Montant en milliers de F BU
29.833.00	Hôtel Resha	25.000
29.841.00	Formation professionnelle	10.800
29.842.00	Frais centre de formation (installation électricité)	1.200
29.843.00	Hôtel de Gitega	P.M.
	Total Tourisme	102.000
	TOTAL MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	298.300
	MINISTERE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS	
	Département des Postes	
29.851.00	Mécanisation des C.C.P.	2.500
29.852.00	Réajustement au Crédit BEI 1978 7bureaux de poste	3.179
29.853.00	Achat de plombs et de sacs postaux	2.000
29.854.00	Réajustement au BEI 1978	708
	Total Département des Postes	8.387
	Département des Télécommunications	
29.861.00	Service de transmission	10.000
29.862.00	Service de commutation	20.000
29.863.00	Câbles téléphoniques	5.000
29.864.00	Matériel pour le réseau	8.000
29.865.00	Groupes électrogènes et batteries	3.000
29.866.00	Construction et réfection du bâtiment des Télécommunications	25.000
29.867.00	Ecole Nationale des Télécommunications	38.960
	Contrepartie du projet PNUD-UIT n° BDI/78/017	2.500
29.868.00	Formation des cadres	
29.869.00	Ouverture des liaisons internationales	7.500
29.870.00	Liaison Bujumbura Dar-Es-Salaam	14.489
29.871.00	Station terrienne	P.M.
29.872.00	Régie des Télécommunications	P.M.
	Total département des Télécommunications	134.449
	TOTAL MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	142.836

	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE L'AERONAUTIQUE	
	Département de l'Aéronautique	
29.901.00	Allongement Hangar Frêt	30.000
29.902.00	Sofreavia	28.080
	Convention Burundi-Sofreavia	14.580
	Télécommunications Aéronautiques	13.500
29.903.00	Réfection toiture bâtiment aéroport	12.000

Imputation	Nature et contenu des projets	Montant en milliers de FBu
29.904.00	Balisage diurne	1.200
29.905.00	Piste secondaire	P.M.
29.906.00	Etude Air-Cargo	P.M.
29.907.00	Abri Technique	P.M.
29.908.00	Etude Piste IIème partie — 2ème phase de l'étude	P.M.
29.909.00	Travaux Aéroport de Bujumbura	P.M.
	Total département de l'Aéronautique	71.280
	Département du S.T.B.	
29.921.00	Garage de Bururi	28.200
29.922.00	Stockage carburant à GITEGA	27.200
29.923.00	Achat du charroi pour tous les ministères	70.000
29.924.00	Réfection bâtiments du S.T.B. 2ème tranche	3.000
29.925.00	Garage de Ngozi — 1ère tranche sur le coût total de 43.165	25.000
	Total département du S.T.B.	153.400
	Département des Voies Navigables	
29.931.00	Construction entrepôt à Dar-Es-Salaam	
29.932.00	Payement de la 1ère tranche	
29.933.00	Participation de l'Etat au capital de la société des transitaires	10.000
29.934.00	Payement de la 1ère tranche	5.000
29.935.00	Réfection du revêtement du port	P.M.
	Balisage	P.M.
	Achat d'une grue pour Kigoma	P.M.
	Total département des Voies Navigables	15.000
	Centre National d'Hydrométéorologie	
29.941.00	Inspection, maintenance du réseau et remise en état des stations existantes	10.000
29.942.00	Etudes Hydrométéo sur les grands projets agricoles	3.000
29.943.00	Contribution du gouvernement au projet Hydrométéorologie	2.000
29.944.00	Bâtiment pour abriter le centre d'hydrométéo	P.M.
	TOTAL DU MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE L'AERONAUTIQUE	254.680

	MINISTRE DE LA GEOLOGIE ET DES MINES	
	I. DEPARTEMENT DE LA GEOLOGIE	
29.951.00	Cartographie géologique et hydrogéologie	P.M.
29.952.00	Achats : sondeuse, camion et matériel	P.M.
29.953.00	Contribution au projet recherches minières	14.000
29.954.00	Dépenses diverses relatives aux travaux géologiques, miniers	8.000
	TOTAL DU DEPARTEMENT DE LA GEOLOGIE	22.000

Imputation	Nature et contenu des projets	Montant en milliers de FBU
	II. DEPARTEMENT DES MINES ET CARRIERES	
29.961.00	Projet Nickel : Assurance du minéral	3.000
29.962.00	Etudes complémentaires en laboratoire U.O.P.	36.561
29.963.00	Projet Nickel : Phases II, III et IV	P.M.
29.964.00	SOMIBUROM :	17.000
29.965.00	Projet calcaire : sous-traitant	23.000
	TOTAL DU DEPARTEMENT DES MINES ET CARRIERES	79.561

	III. DEPARTEMENT DES LABORATOIRES	
29.971.00	Diffractionmètre : seconde tranche	11.000
29.972.00	Aménagement du laboratoire	3.000
29.973.00	Réunion consultative sur le Nickel	3.000
29.974.00	Stations pour la sismologie	P.M.
	TOTAL DU DEPARTEMENT DES LABORATOIRES	17.000
29.981.00	ONATOUR	25.000
	Dotation initiale 16.676	
	Frais de prospection 8.324	
	TOTAL ONATOUR	25.000
29.991.00	Cost sharing Projet Recherches Minières	P.M.
	TOTAL DU MINISTERE DE LA GEOLOGIE ET DES MINES	143.561
	TOTAL GENERAL DU B. E. I. 1979	3.563.515

Ikiguzi, ukwiyandikisha kugira ngo uronke ikinyamakuru ca Leta n'ivyongeweko.

1.—IKIGUZI, N'UKWIYANDIKISHA :

	<i>Umwaka 1</i>	<i>Inomero 1</i>
1° - Biciye mu nzira isanzwe : FBU	FBU	
a) Mu Burundi	2.500	220
b) mu bindi bihugu	2.800	250
2° - Bijanywe n'indege :		
a) Republika ya Zaïre n'i Rwanda	3.000	270
b) Ibindi bihugu vya Afrika.....	3.200	300
c) Ibihugu vy'i Bulaya, vyo mu Buseruko n'ivyegereye	4.000	350
d) Amerika, mu buseruko na Oseyaniya	4.500	400

Kugira ngo uronke ikinyamakuru ca Leta mu kugura canke mu kwiandikisha kibwirizwa kutangirwa amafranga ku mushinguzi w'amafranga mu Bushikiranganji bw'Ubutungane uyacishije mw'iposta canke muri Banki ya Republika y'Uburundi i Bujumbura. Amafranga arishwe n'amashirahamwe ya Leta ashobora gushirwa mu kigega ca Republika y'uburundi n° 1101/1.

2. — IVYONGERWAMWO :

Turetse ivy'amategoko ya Leta, mu kinyamakuru ca Leta y'uburundi harandikwamwo amatangazo, ibikorwa vyerekeye uko ivy'imanza bigenzwa, ibiraba amashirahamwe, ivyanditswe mu ncama-ke n'ihindurwa ryavyo hamwe n'ivyo bamenyesha canke itagazo ya Sentare ya mbere.

Isaba ry'ukwandikisha ivyongerwa mu kinyamakuru ca Leta y'uburundi ribwirizwa kurungikwa mu biro vya Contentieux mu Bushikiranganji bw'Ubutungane biciye mu minwe y'umwanditsi wa Sentare ya mbere i Bujumbura, ariwe mushinguzi w'amafranga wo mu Bushikiranganji bw'Ubutungane birungikanywe n'ikiguzi cavyo. Naco kiharurwa gutya :

Amafranga (1.000 F) ku mironko icumi n'ibiri ritagabanijwe n'iri mu nsi y'iyoye.

Tarif de vente, d'abonnement et frais d'insertion au Bulletin Officiel du Burundi

1. — VENTE ET ABONNEMENTS :

	<i>1 an</i>	<i>Le n°</i>
1° — Voie ordinaire	FBU	FBU
a) au Burundi	2.500	220
b) autres pays	2.800	250
2° — Voie aérienne :		
a) République du Zaïre et Rwanda	3.000	270
b) Afrique	3.200	300
c) Europe, proche et Moyen-Orient	4.000	350
d) Amérique, Extrême-Orient et Océanie	4.500	400

Toute acquisition à titre onéreux ou tout abonnement au Bulletin Officiel du Burundi doit être préalablement payé au comptable du Ministère de la Justice soit à la poste ou à la Banque de la République du Burundi, à Bujumbura, le paiement émanant des services publics sont directement versés au compte de l'odonnateur trésorier du Burundi n° 1101/1.

2. — INSERTIONS :

Outre les actes du Gouvernement sont insérés au Bulletin Officiel du Burundi les publications légales, les actes des sociétés, extraits et modifications de ces actes ainsi que les communications ou avis du tribunal de première Instance.

Les demandes d'insertion au Bulletin Officiel du Burundi doivent être adressées au Département des Affaires Juridiques et du Contentieux au Ministère de la Justice sous-couvert du greffier du tribunal de 1ère Instance de Bujumbura, comptable de la Justice et accompagnées du paiement, sous une des formes prévues ci-dessus, du coût de l'insertion, qui est calculé comme suit :

1.000 F par douze lignes indivisibles et moins de douze.